



www.sgen-cfdt.org

Aux professeurs agrégés et certifiés dans le Supérieur

**Le SGEN-CFDT négociera pour une amélioration
des conditions de travail et de carrière.**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a invité tous les syndicats,
ce vendredi 5 mars, pour une réunion dont le thème sera :

PRAG et PRCE dans l'enseignement supérieur, perspectives d'évolutions

Dès les actions et négociations de 2009, le SGEN-CFDT avait demandé au ministère que les enseignants-chercheurs ne soient pas la seule préoccupation de l'Etat.

Les PRAG, PRCE et professeurs de l'ENSAM font partie des équipes pédagogiques avec les enseignants-chercheurs. **Ils sont des acteurs essentiels** dans les IUFM, les IUT, les UFR, les services communs et dans les écoles d'ingénieurs.

Ils doivent bénéficier des mêmes améliorations que celles obtenues en 2009 pour les enseignants-chercheurs **et d'améliorations spécifiques à leur situation propre**. Leurs conditions de travail ont beaucoup changé au cours de la dernière décennie : elles se sont diversifiées et souvent alourdies.

Pour le Sgen-CFDT, cette réunion doit aborder tous les éléments susceptibles d'amélioration :

- la définition des missions de ces personnels ;
- les modalités de recrutement ;
- la redéfinition du service pour une meilleure prise en compte de la diversité des tâches et l'allègement de la charge annuelle (avec maintien d'un plafond hebdomadaire d'enseignement) ;
- le déroulement de carrière (y compris la notation, les primes, les heures complémentaires, le changement de corps et l'accès à la hors-classe) et le développement de possibilités de mutations, ainsi que les aménagements du service pour activités de recherche.

Elle doit se placer dans le cadre d'un plan pluriannuel de reprise des créations d'emplois dans l'enseignement supérieur.

Déboucher sur une négociation

Le Sgen-CFDT souhaite que cette réunion, à l'issue d'un constat détaillé sur les réalités de notre métier, débouche sur **une négociation**, pour que le ministère soumette aux syndicats **les différents types de textes réglementaires permettant d'améliorer les différents aspects du travail et de la carrière de tous**.